



Casse turbo à 80 000kms et litige garantie

Par **tck**, le **06/08/2011** à **11:53**

Bonjour à tous,rnrnil m'arrive une mésaventure et je cherche de précieux conseils à droite à gauche pour savoir ce que je peux faire de mieux concernant ma voiture. Je l'ai achetée en Septembre l'année dernière d'occasion à un particulier. Il restait alors 6 mois de garantie (Date 1ère immatriculation sur la Carte Grise 4 Décembre 2008). Passée cette garantie j'ai effectué des travaux hors garage de la marque. Or hier, le turbo de la voiture a rendu l'âme alors que nous étions sur une autoroute Portugaise en retour de vacances. Nous l'avons remorquée dans un garage de la marque. Le responsable nous a dit que la voiture était encore sous garantie jusqu'en Décembre 2011 car date 1ère immatriculation selon le n° du châssis : 4 Décembre 2009. Malheureusement, je ne peux présenter les factures d'entretien des 20 000, 40 000 et 60 000kms puisque soit je ne les ai pas soit l'entretien a été fait hors réseau de la marque (et donc pour lui la garantie ne fonctionnera pas). Que puis-je faire sachant que la voiture n'a que 80 000 kms au compteur svp ? Me retourner contre le vendeur ? Porter réclamation auprès du constructeur ? Tenter de faire marcher la garantie ? rnrnMerci pour vos conseils avisés (et aux courageux de m'avoir lu)